

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	2 ^{ème}
Nom de site	757307 - PARIS (RUE DAUNOU)	Numéro	75102_024_01
Adresse du site	32, avenue de l'Opéra	Hauteur	R+6 (21,65m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe) Orange et SFR (20°, 120° et 240°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	19/08/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/10/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G) tout en contribuant à la couverture en haut débit		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes panneau 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz pour les faisceaux fixes et 3500 MHz pour les faisceaux orientables) orientées vers les azimuts 40°, 130° et 240°		
Distance des ouvrants	Lucarnes de toit de 2m à 10m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 240° : R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 40° < 3V/m ; 130° < 4V/m ; 240° < 5V/m 5G : 40° < 3V/m ; 130° < 4V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,15m pour les antennes à faisceaux fixes et 24,20m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront installées sur la toiture du bâtiment
Zone technique	Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées sur la terrasse de ce bâtiment à proximité des antennes

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

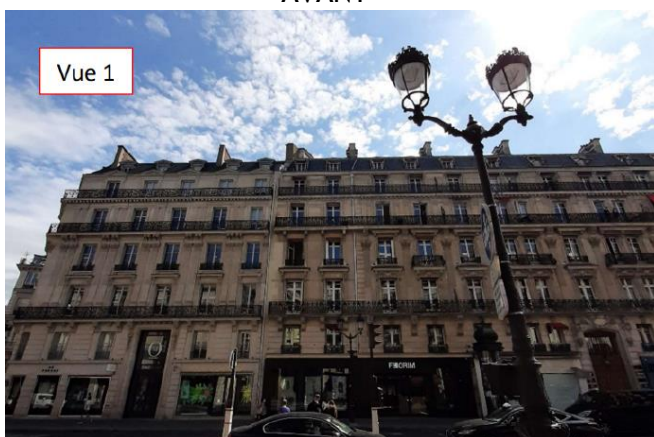
	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

APRES



Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 130°



Azimut 240°

